



Scapulaire de Notre Dame du Mont Carmel

Etymologie du mot Scapulaire

Jadis, les moines revêtaient, aux heures de travail, un genre de tablier semblable à celui utilisé par les paysans. Ce dernier exerçait la double fonction de préserver leur habit de toute salissure et d'en réduire l'ampleur, facilitant leurs mouvements. Un scapulaire (du latin scapula, épaule) est un vêtement, porté dans certains ordres religieux, couvrant les épaules, le dos et la poitrine, C'était généralement un vêtement de travail destiné à protéger les vêtements ordinaires. Progressivement, il s'est modifié, pour ne laisser que deux pans d'étoffe, (l'un, devant et l'autre, derrière), tombant jusqu'aux pieds.

Le Scapulaire plonge ses racines dans la tradition de l'Ordre du Carmel, qui l'a interprété comme signe de la protection maternelle de Marie. Il a comme tel, à travers une expérience séculaire, un sens spirituel approuvé par l'Eglise: il représente l'engagement à suivre Jésus, comme Marie, modèle parfait de tout disciple du Christ. Cet engagement a sa source dans le baptême qui fait de nous les enfants de Dieu.

La Vierge nous enseigne à :

- vivre ouverts à Dieu et à sa volonté, manifestée dans les événements de la vie ;
- écouter la Parole de Dieu dans la Bible et dans la vie, croire en elle et mettre en pratique ses exigences ;
- prier à tout moment en découvrant Dieu présent en toutes circonstances ;
- nous faire le prochain des besoins de nos frères et sœurs et nous solidariser avec eux.

Le scapulaire :

- introduit dans la fraternité du Carmel, communauté de religieux et religieuses, présents dans l'Eglise depuis huit siècles, et engage à vivre l'idéal de cette famille religieuse : l'amitié intime avec Dieu dans l'oraison ;
- présente l'exemple des Saints et Saintes du Carmel avec qui s'établit une relation familière de frères et sœurs ;
- exprime la foi en la rencontre avec Dieu dans la vie éternelle avec l'aide de l'intercession et de la protection de Marie.

Le Mont Carmel

Comme son nom l'indique, l'Ordre du Carmel est né géographiquement au Mont Carmel, lieu marqué par la présence du prophète Élie (IX^{ème} siècle avant Jésus-Christ) dont l'histoire est relatée dans le livre des Rois (1R 17-19.21-2R 2).

Le Mont Carmel est une montagne côtière, en Israël surplombant la Méditerranée. La ville de Haïfa se trouve en partie à flanc du Mont Carmel. Le Mont Carmel se trouve à l'Ouest de Nazareth. C'est une petite cordillère, d'une hauteur de 500m qui débouche sur la mer. La vigne, l'olivier, le laurier, les pins, les jacinthes, les narcisses, les myrtes ornent le Mont Carmel et l'embaument. Aussi comprend-on que la Sainte Ecriture fasse l'éloge de sa beauté. Il est lié aussi au ministère d'Elie et

rempli des souvenirs du grand prophète. C'est au Mont Carmel qu'eut lieu la célèbre dispute avec les prophètes de Baal, qui marqua la puissance de Dieu sur les dieux étrangers (cf. 1R 18). Selon la Bible, le prophète Élie y réside. C'est sur le Carmel, qu'affrontant les prêtres de Baal au nom du Dieu d'Israël, il accomplit les miracles destinés à prouver aux Israélites l'inanité de leurs croyances idolâtres ou syncrétistes. Après sa victoire, les prêtres de Baal sont mis à mort.

Au début du XIIIème siècle, les ermites qui vivaient dans cette montagne, près d'une source appelée source d'Élie, reçurent leur Règle du patriarche de Jérusalem, Albert. C'est la Règle du Carmel. Cette règle toute simple et d'inspiration biblique veut promouvoir une vie fondée sur l'essentiel : "la communion avec Dieu". Ce texte traduit bien l'idéal monastique que la tradition patristique a transmis à travers la figure d'Élie (900 ans AV JC) : celui-ci est l'archétype du moine, par sa vie pauvre, son célibat, l'épreuve du désert avant la rencontre avec Dieu. Les carmes sont rassemblés autour d'une chapelle dédiée à la Vierge Marie. Dès l'origine, le but de la vie que l'on mène au Carmel est exposé clairement : L'union de l'âme en ses plus secrètes profondeurs avec Dieu, source et fondement de tout ce qui est.

N'ayant pas de fondateur, les Carmes ont trouvé en Élie leur guide et leur Père ; La devise qui résume l'idéal carmélitain qui trouve sa source dans les paroles de saint ELIE :

"Je suis rempli de zèle pour le service du Seigneur Dieu" (1 Rois 19,10)

"Il est vivant Celui devant qui je me tiens" (1 Rois 18,14)

Un peu d'histoire...

L'histoire du Scapulaire du Carmel commence au XIIIème siècle. Les fils spirituels du prophète Elie demeuraient au Mont Carmel en Palestine. Ils s'appelaient : Frères de Notre-Dame du Mont Carmel.

A cause des persécutions ils ont quitté la Palestine et sont arrivés en Europe. La Sainte Eglise approuvant leur règle de vie a donné le commencement à l'Ordre des Carmes.

C'est dans la nuit de 15 du 16 juillet 1251 que Notre-Dame est apparue au saint carme anglais, saint Simon Stock, et lui a remis le Scapulaire miraculeux du Carmel. Saint Simon Stock était, dans ce temps-là, supérieur général de l'Ordre des Carmes. Il était dans une situation affligeante, car son Ordre passait par de très sérieuses difficultés, étant méprisé, persécuté et même menacé d'extinction. Homme d'une foi vive, saint Simon ne cessait d'implorer le secours de la Très Sainte Vierge, et il demandait aussi un signe sensible de ce qu'il serait écouté. Émue par les suppliques angoissantes de ce fils fervent, Notre-Dame lui donna le Scapulaire et lui adressa ces paroles :

« Reçois, mon cher fils, ce Scapulaire de ton Ordre comme le signe distinctif de ma confrérie et la marque du privilège que j'ai obtenu pour toi et les enfants du Carmel. Celui qui mourra revêtu de cet habit sera sauvé, il ne souffrira jamais des feux éternels. C'est un signe de salut. Une sauvegarde dans les dangers, un gage de paix et d'éternelle alliance. »

À partir de cette miséricordieuse intervention de la Mère de Dieu, l'Ordre carmélitain a refleuré dans le monde entier! Et le Scapulaire commença à parcourir sa trajectoire, comme signe d'alliance de Notre-Dame avec les Carmes, les Carmélites et avec toute l'humanité.

Soixante-dix ans plus tard, Notre-Dame apparut au Pape Jean XXII et lui fit une nouvelle promesse, considérée comme un complément de la première :

« Si au jour de leur passage en l'autre vie, ils (les enfants du Carmel) sont amenés au purgatoire, j'y descendrai le samedi qui suivra leur décès et je délivrerai ceux que j'y trouverai et les ramènerai à la montagne sainte et à la vie éternelle. »

Cette deuxième promesse de Notre-Dame fut à l'origine de la célèbre Bulle Sabbatine du Pape Jean XXII, publiée le 3 mars 1322, confirmée postérieurement par plusieurs Souverains Pontifes comme Alexandre V, Clément VII et Paul III.

Au début, le Scapulaire était à l'usage exclusif des religieux du Carmel. Plus tard, l'Église désirant étendre les privilèges et les bénéfices spirituels de cet usage à tous les catholiques simplifia sa grandeur et autorisa que sa réception soit à la portée de tous.

Un Vêtement de salut

Le Scapulaire est un vêtement : c'est l'habit de la Vierge. Dans la Sainte Écriture, le vêtement est signe d'une dualité : il symbolise la chute originelle de l'homme déchu de la grâce et la possibilité pour lui de revêtir une gloire perdue (cf. Gn 3). Par là même, le vêtement est le signe de la nature spirituelle de l'homme et de sa destinée surnaturelle.

Le prophète Isaïe (61, 10) chante dans son action de grâce : *“Je suis plein d'allégresse dans le Seigneur, mon âme exulte en mon Dieu, car il m'a revêtu de vêtements de salut, il m'a drapé d'un manteau de justice, comme l'époux qui se coiffe d'un diadème, comme la fiancée qui se pare de ses bijoux »*.

Le fils prodigue, à son retour, a été revêtu par son père de la plus belle robe, signe de pardon (Lc 15, 22).

L'apôtre **saint Paul** nous montre quels sont les vêtements du bon soldat du Christ : *“Mettez tous vos soins à vous revêtir de L'armure de Dieu... Ceignez vos reins de la ceinture de la chasteté... Revêtez la cuirasse de la justice... Prenez Le bouclier de la foi... Couvrez-vous la tête du casque du salut (Ep 6).”*

L'Apocalypse de **saint Jean** nous montre au jugement dernier une foule immense devant l'Agneau, vêtue de robes blanches (Ap 7, 14) .

Le Scapulaire est lui aussi un vêtement de salut, une cuirasse et un bouclier spirituels, une robe d'innocence dont nous revêtu la Mère de Dieu. L'habit est un signe d'appartenance de celui qui le porte à la personne de qui il l'a reçu, et, en retour, de la protection de cette personne. Le Scapulaire manifeste donc, de la part de celui qui le porte, la consécration et l'appartenance volontaire à Marie, et de la part de Notre-Dame, l'engagement à secourir celui qui le porte en toute occasion, particulièrement à l'heure de la mort.

Promesses de Marie

Pour la promesse principale : **la préservation de l'enfer**.

Il n'y a aucune condition particulière, sinon celle de recevoir le Scapulaire avec une intention droite, et de le porter au moment de la mort.

Pour la délivrance du **purgatoire**, le samedi suivant la mort, trois conditions sont requises :

- porter habituellement le Scapulaire.
- conserver la chasteté de son état.
- réciter quotidiennement une prière à la Sainte Vierge.

Les indulgences

Une indulgence plénière (remise de la totalité des peines dues pour nos péchés) est accordée :

- le jour où l'on **reçoit** pour la première fois le Scapulaire
- à la fête de Notre Dame du Mont Carmel le **16 juillet**,
- du saint prophète Élie le **20 juillet**,
- de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus le **1er octobre**,
- de tous les saints de l'Ordre du Carmel le **14 novembre**,
- de sainte Thérèse de Jésus le **15 octobre**,
- de saint Jean de la Croix le **14 décembre**,
- de saint Simon Stock le **16 mai**.

Les Bienfaits du scapulaire :

① Le premier privilège dont bénéficie chaque porteur du scapulaire du Mont-Carmel est une appartenance à la grande famille carmélitaine. Il en reçoit toutes les grâces et tous les fruits obtenus par les prières et les sacrifices offerts par tous les membres. Il est assuré de sa persévérance finale grâce à la médiation constante de Marie tout au long de sa vie et à l'heure de sa mort.

Il doit donc toujours conserver une confiance inaltérable en la bonté miséricordieuse de la Mère de Dieu qui est aussi sa Mère, et en sa toute puissance, car ELLE est aussi Reine du Ciel.

② Le deuxième privilège est dit "**sabbatin**" :

Parmi les nombreuses faveurs spirituelles accordées par l'Église à ceux qui portent le scapulaire, la plus insigne est le "privilège sabbatin". Son origine est la "Bulle sabbatine" que le pape Jean XXII aurait accordée en 1317, après avoir été favorisé d'une vision de la Bienheureuse Reine du Carmel.

Dans sa bulle "Sacratissimo uti culmine" du 3 mars 1322, JEAN XXII fait référence à cette apparition de la Sainte Vierge. Il relate qu'après la mort de CLément V, en 1322, lors du conclave qui suivit, la Vierge Marie apparut au cardinal Jacques DUEZ. Elle lui annonça qu'il serait élu pape et qu'il prendrait le nom de JEAN XXII. Elle lui demanda de confirmer la Règle du Carmel. Elle fit la promesse suivante aux carmes et à tous ceux qui, faisant partie de la confrérie du Carmel, porteraient le scapulaire et garderaient la chasteté selon leur état.

« Si au jour de leur passage en l'autre vie, ils (les enfants du Carmel) sont amenés au purgatoire, j'y descendrai le samedi qui suivra leur décès et je délivrerai ceux que j'y trouverai et les ramènerai à la montagne sainte et à la vie éternelle. »

La Sainte Vierge promettait donc, au Saint-Père de délivrer du Purgatoire, le samedi après leur mort, ceux qui porteraient son Scapulaire.

Deux conditions étaient fixées pour bénéficier de cette nouvelle promesse :

- l'observation par les confrères de la chasteté de leur état (complète dans le célibat et conjugale dans le mariage)
- et la récitation quotidienne d'une prière à Marie.

Quelques historiens modernes de l'Ordre du Carmel ont apporté de sérieuses raisons de révoquer en doute l'authenticité de la bulle sabbatine. Cette question historique, dans laquelle nous n'entrerons pas, importe peu, du point de vue où nous nous plaçons. L'autorité de l'Église, en effet, a maintes fois confirmé de la manière la plus formelle le contenu de cette bulle, à savoir le "**privilège sabbatin**". Il existe en fait peu d'indulgences qui aient eu des approbations pontificales aussi nombreuses et aussi solennelles.

Qu'il nous suffise de citer les actes et les approbations des papes : - Clément VII (Bulle "Ex clementis" du 12 août 1530), Paul III (en 1530 et 1549), Pie IV (en 1561), saint Pie V (Bulle "Superna dispositione" du 18 février 1566), saint Pie X en 1910, Benoît XV en 1916, Pie XII en 1950.

En fait, comme le souligne le R.P. Joseph de Sainte-Marie, ce privilège « constitue une sorte d'indulgence plénière », prenant effet au plus tard le samedi qui suit la mort. Il poursuit : « *l'Église a le pouvoir de concéder une telle indulgence en acceptant et en faisant siennes les conditions requises par la tradition pour cela. Et la Vierge, de son côté, a répondu de multiples fois à cette confiance...* »

Sainte Thérèse d'Avila, dans sa Vie écrite par elle-même, relate au chapitre 38 : « *un très bon religieux de notre Ordre étant fort malade, je connus dans un grand recueillement qui me prit en entendant la Messe un samedi, qu'il était mort, et je le vis monter au Ciel sans entrer en*

purgatoire ; j'ai appris depuis qu'il était mort en effet à la même heure que je l'avais vu... Je fus fort étonnée de ce qu'il n'avait pas passé par le purgatoire, mais il me fut dit que s'il l'avait évité, c'est qu'il avait suivi fidèlement la Règle de sa profession et avait bénéficié de la grâce accordée à l'ordre par les Bulles particulières touchant les peines du purgatoire ».

Conseils Pratiques

La réception du Scapulaire doit obligatoirement être « **imposé** » (autour du cou), en utilisant la formule prévue à cet effet. Le Scapulaire du Mont-Carmel est composé de deux morceaux de laine brune tissée de forme rectangulaire, reliés entre eux par deux cordons de manière à pouvoir être portés autour du cou.

L'image de la Sainte Vierge attachée au Scapulaire n'est pas nécessaire.

Le Scapulaire doit être porté de manière **continue** (donc aussi pendant la nuit) et peut être dissimulé sous les vêtements. Il est béni une fois pour toutes lors de l'imposition.

Lorsqu'un Scapulaire est sali ou usé, on peut donc le remplacer sans aucune nouvelle cérémonie de bénédiction ou d'imposition. Le Scapulaire usé doit être brûlé ou jeté enveloppé, de manière à ne pas risquer d'être profané.

Le port du Scapulaire n'oblige pas sous peine de péché. On peut donc, après l'avoir reçu, cesser de le porter sans commettre aucune faute morale ; mais on ne bénéficie plus alors des promesses. Celui qui reprendrait le Scapulaire après l'avoir abandonné quelque temps, même plusieurs années, n'a pas besoin de se le faire à nouveau imposer.

La médaille du Scapulaire. Le Pape Saint Pie X a concédé la faculté de remplacer le Scapulaire de tissu par une médaille, surtout en raison de la rapide corruption de l'étoffe dans les pays chauds. La médaille du Scapulaire a été créée seulement pour ceux qui auraient de graves inconvénients à porter l'étoffe.

Cette concession a été depuis étendue au monde entier. On peut donc avec la médaille du Scapulaire bénéficier des promesses de la Très Sainte Vierge. Il faut toutefois remarquer que la médaille ne peut être imposée. Il est donc indispensable de recevoir, selon les normes prescrites ci-dessus, un premier Scapulaire en tissu : seulement après, on peut le remplacer par la médaille (préalablement bénite avec la formule de bénédiction du Scapulaire, ou par un simple signe de croix).

La médaille doit représenter d'un côté Notre Seigneur montrant son Cœur, de l'autre la Sainte Vierge. On peut porter la médaille du Scapulaire autour du cou ou sur soi d'une autre manière. Si l'on change de médaille, il n'est pas nécessaire que la nouvelle médaille reçoive une bénédiction. Cependant, il faut insister sur le fait que l'Église préfère le Scapulaire en **étoffe**, parce que celui-ci représente mieux le vêtement donné par la Sainte Vierge à saint Simon Stock. La concession de la médaille n'est qu'une dispense, et les papes saint Pie X et Benoît XV qui l'ont octroyée, ont ajouté qu'ils désiraient que les fidèles continuent à porter, si possible, le Scapulaire en laine.

La Voix de l'Eglise

Plusieurs Papes, au long des siècles, se sont manifestés comme dévots du Scapulaire. Rien de moins que **vingt Papes** ont publié des Bulles apostoliques, approuvant ses privilèges et comblant de faveurs les confréries du Carmel.

Le Pape Jean-Paul II avait manifesté à plusieurs occasions sa dévotion au Scapulaire du Carmel. Il était lui-même membre de la confrérie. « *Par l'intermédiaire du Scapulaire, les dévots de la Madone du Carmel expriment leur volonté de modeler leur existence sur l'exemple de Marie, la*

Mère, la Patronne, la Sœur, la Vierge très pure, accueillant avec un cœur purifié la Parole de Dieu et se dédiant avec zèle au service des frères... » (Jean-Paul II, L'Osservatore Romano du 26 juillet 1988).

Le pape avait expliqué que le scapulaire signifie deux vérités pour toute personne qui le porte: la "protection continue" de la Vierge et la volonté de donner à sa vie chrétienne une "orientation permanente" faite de prière et de vie intérieure". Le port du scapulaire de Notre-Dame du Carmel, affirmait Jean-Paul II, signifie aussi : « *un style de vie chrétienne tissée de prière et de vie intérieure* ».

Notre Dame de Fatima

Apparitions du 13 mai au 13 octobre 1917. Marie a dit à Fatima : "À LA FIN, MON COEUR IMMACULE TRIOMPHERA !"

Interrogée le 15 août 1950, au sujet de la dernière apparition à Fatima, **Sœur Lucie** a répondu que la Très Sainte Vierge lui était apparue sous l'aspect de Notre-Dame du Mont-Carmel et tenant en main le Scapulaire brun. À la question qu'on lui posa si le fait de porter ce Scapulaire devait être considéré comme faisant partie du message de Fatima, elle répondit que "**le port du Scapulaire était aussi important que la récitation du chapelet**". Et Elle ajouta : « *Maintenant, le Saint-Père a déjà dit cela au monde entier, expliquant que le Scapulaire est le signe de la consécration au Cœur Immaculé. Nul ne peut différer d'opinion sur ce point. Le chapelet et le Scapulaire sont inséparables.* » « *Notre-Dame de Fatima nous a demandé de nous consacrer à son Cœur Immaculé. Et le signe de cette consécration, c'est le Scapulaire.* » (Pie XII)

Notre Dame de Lourdes

Apparitions du 11 février au 16 juillet 1858. Lors de ses apparitions à la grotte de Massabielle, Marie invite à la conversion, à la pénitence et à la prière pour les pécheurs. La dernière manifestation de la Vierge à Bernadette a lieu le **16 juillet 1858**. Ce jour-là, Bernadette se sentit poussée intérieurement à se rendre à la grotte. Comme des palissades et les décrets de l'autorité civile en interdisaient l'entrée, elle demeura de l'autre côté du Gave. Marie lui apparut sans rien dire. Elle sourit à la Vierge et dit son chapelet. Bernadette dira plus tard : "**Jamais, je ne l'ai vue aussi belle que ce jour-là !**" C'est le matin du **16 juillet 1251** que Notre-Dame est apparue au saint carme anglais, saint Simon Stock, et lui a remis le Scapulaire miraculeux du Carmel.

Des liens étroits existent entre les apparitions de Notre-Dame à Lourdes et le scapulaire du Carmel:

La Famille Soubirous vénérât de manière toute spéciale Notre-Dame et portait le Scapulaire brun. Bernadette en a été revêtue le jour de sa première communion, comme cela se faisait à l'époque.